

LA FEUILLE DE CHOU VERT

Le journal de la locale **ecolo** de Chastre

N°25
novembre
2010

Participer à la gestion communale... Est-ce vraiment possible ?

ÉDITO

Oui. Ce n'est pas réservé aux seuls élus et mandataires.

Et durant ces dernières semaines, nous avons vu que les Chastrois en prenaient conscience.

En effet, nous avons pu assister à une mobilisation – essentiellement riveraine, c'est vrai – dans différents dossiers : antenne GSM aux XV Bonniers, projet de friagerie à la rue de la Chapelle ou projet éolien Aspiravi.

C'est un premier pas !

Il est plus facile, voire naturel, d'afficher une opposition à un projet qui risque d'avoir un impact négatif sur nos habitudes de vie ou notre confort, que d'affirmer notre adhésion à ce même projet. « Qui ne dit mot, consent ! »

Et pourtant... Participer à la gestion communale, c'est pouvoir donner son avis, qu'il soit « pour » ou « contre »,

sur les projets annoncés par la majorité.

Les enquêtes publiques sont, notamment, faites pour cela.

Il s'agit maintenant de « transformer l'essai » et d'aller un pas plus loin que la simple opposition.

Il s'agit de s'intéresser, non seulement aux projets dont nous sommes riverains, mais aussi à ceux des quartiers et des villages voisins.

Il s'agit de dire aussi quand nous soutenons une initiative, en tout ou en partie, quand nous sommes « pour » un projet.

Nous avons, en tant que citoyenne et citoyen chastrois, notre mot à dire sur n'importe quel projet au sein de la commune.

Il n'en sera pas forcément tenu compte... mais nous serons citoyens

actifs, et cela incitera probablement d'autres Chastrois à suivre la même démarche.

Et pour les plus audacieux, ou les plus convaincus, pourquoi ne pas oser proposer au pouvoir en place des réalisations nouvelles ou alternatives ?

La démocratie s'exerce au jour le jour, et pas seulement le jour des élections.

Marie-Agnès
Gilot



La locale Ecolo organise la **Distribution de Pieds de Vignes**

dans le cadre de la journée de l'arbre
le dimanche 28 novembre
de 10 h à 12 h

Route provinciale, 45 à Chastre

Conseils pratiques par des spécialistes

Distribution gratuite (un pied par famille) **Voir article en page 3**

Chastre, un jour commune championne de l'autonomie énergétique ?

Et si, après l'enquête publique et le « débat confisqué » sur l'éolien à Chastre, nous rêvions un peu ? Rêvions, comme commune rurale, de réussir le pari de produire notre énergie ? Rêvions de miser sur les énergies disponibles et moins chères. Ce que font tant de communes en Europe. Les nombreux courriers reçus dans le cadre de l'enquête publique sur le projet éolien montrent en effet que de nombreux Chastroids, s'ils ont peur de l'éolien ou y sont opposés, souhaitent quand même que notre commune se dote de projets ambitieux de production d'énergie renouvelable. Les Chastroids sont déjà nombreux à avoir isolé leur logement, installé des panneaux solaires, à s'être équipés pour réduire leur consommation d'énergies fossiles, etc.

Pourquoi la majorité en place à Chastre n'arrive-t-elle pas à opérer ce changement culturel, structurel, alors que les citoyens le font déjà ? Si je compte bien, la Commission communale de l'Energie ne s'est réunie que huit fois en trois ans. Des tas d'idées ont été évoquées, quelques réunions d'information se sont tenues, mais rien de concret n'a vu le jour. Pas de parc éolien, pas d'installation de biométhanisation, pas de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, pas d'isolation suffisante dans nombre de bâtiments communaux, pas de conseiller en énergie au moins à mi-temps, pas assez d'information et de stimulation à l'attention des promoteurs et candidats bâtisseurs, pas de règlement communal qui

préconise une bonne orientation des nouvelles maisons.

Où en est la surveillance énergétique des écoles, où en est l'installation de compteurs télémetriques déjà évoqués en commission, où pourrait-on installer des chauffages collectifs dans les nouveaux lotissements ? Les questions sont nombreuses, mais nous ne recevons pas de réponses.

Andrée Debauche
Conseillère communale



Quoi de neuf au Conseil communal ?

Depuis le dernier compte-rendu de la Feuille de Chou vert en avril 2009, le groupe ECOLO a proposé, comme souvent, des points additionnels à l'ordre du jour des Conseils communaux. Nous y avons posé aussi toute une série de questions orales. Leurs sujets sont dans la ligne du programme communal d'ECOLO. Certains points ont été pris en compte : par exemple, une animation sur les repas de qualité dans les écoles

primaires de l'entité. Mais d'autres traînent. Beaucoup sont purement et simplement rejetés.

Nos dernières propositions

Mobilité

Pour améliorer la mobilité, nous avons suggéré l'adhésion de Chastre aux « Voitures à partager » (VAP). Cette décision a été acceptée en juin 2009 et vient d'être mise en œuvre... C'est le chou vert de ce numéro !

Éducation

La majorité a refusé notre proposition de mener dans les écoles des animations contre les stéréotypes garçon fille. « Non, ça n'existe pas chez nous ça ! » nous a-t-on répondu... alors que les livres de fin d'année offerts aux enfants étaient justement des caricatures d'ouvrages « pour les filles » et « pour les garçons ». Allez comprendre !

Emploi

Nous avons demandé le vote d'une motion concernant le contrôle des chômeurs et son impact sur la Commune de Chastre, notamment via le CPAS. Elle a été refusée, mais ce fut l'occasion pour tout le Conseil communal de prendre connaissance des chiffres du chômage à Chastre, bien plus élevé que ne le pensaient certains, pourtant en charge de ces matières.

Énergie

Nous avons suggéré la formation de guides-énergie à Chastre (voyez la Feuille de Chou Vert passée). Cette proposition a été discutée en Commission de l'énergie, mais elle a été purement et simplement enterrée par le Conseil communal. Le prétexte ? Une assistante sociale du CPAS assure des conseils dans ce domaine. C'est manifestement insuffisant et inadéquat.

Pourquoi des questions orales ?

Nous posons des questions pour relayer celles que les Chastroides et Chastroids nous posent. C'est comme ça : à Chastre, il n'existe pas de possibilité d'interpellation citoyenne au Conseil communal. Mais c'est une proposition que nous avons renouvelée récemment. Elle fut refusée.

Nous demandons des explications sur ce que nous avons lu dans les procès verbaux du Collège communal (le Bourgmestre et les Échevins). Nous souhaitons le faire en séance publique du Conseil communal. Ainsi, tous les conseillers communaux en sont informés, la presse peut s'en faire l'écho et les questions (et les réponses !) sont mentionnées dans le procès verbal. Celui-ci est public après avoir été approuvé, au Conseil communal suivant.

N'oublions pas que, parfois, c'est par la presse (comme vous) que nous apprenons certaines décisions du Collège. Ses prérogatives sont en effet très larges. À l'inverse, le Conseil communal ne discute guère que d'une dizaine de points par séance.

Mais... nous vous invitons à y assister, ce n'est pas long... et c'est instructif !

Remise des choux

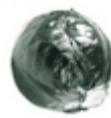


Chou vert à l'échevin de la mobilité Thierry Champagne pour avoir fait aboutir enfin l'installation du système VAP (voitures à partager) à Chastre.

Les VAP nous permettront de rejoindre divers endroits de la commune et des communes voisines, en partageant la voiture d'autres usagers de la route, de manière sécurisée.



Chou blanc aux conseillers très silencieux de la majorité qui, avant de parler, demandent s'ils peuvent poser une question... Dommage qu'il n'y ait pas davantage de débats au Conseil communal.



Chou rouge à la CCATM qui ne s'est pas réunie suffisamment et n'a pas rédigé de rapport annuel pour 2009... Les 5 000 euros de subsides possibles n'ont donc pas été demandés à la Région wallonne ! C'est cela la « pêche aux subsides » ?

En mai 2008, nous avons espéré un nouveau souffle pour la nouvelle CCATM... Force est de constater qu'elle est restée poussive...

Groupement d'achat

Vous aimez savoir ce qu'il y a dans votre assiette ? Vous aimez manger bio à prix intéressants ? Des Chastrois ont entrepris de remettre sur pied un « GAC » (groupe d'achats communs).

Il s'agit d'acheter des produits bio auprès d'un producteur local, lequel livre chaque semaine à un endroit convenu les « paniers » préalablement commandés.

Prenez contact avec Annick et Gaëlle à l'adresse gacblanmont@gmail.com

Distribution de pieds de vignes *dimanche 28 novembre*

(voir annonce en page de couverture)

À la veille de l'ouverture du sommet de Cancun, les militants ECOLO se mobilisent une nouvelle fois massivement contre le réchauffement climatique.

À l'occasion de la journée de l'arbre, ECOLO Chastre distribuera gratuitement (un plant par famille) 100 pieds de vignes, pour sensibiliser aux conséquences du réchauffement climatique. Ce geste symbolique marque l'espoir d'une prise de conscience collective. Il est urgent de mettre en place des solutions pour que demain, il pousse

encore autre chose que des cactus.

Dans l'optique d'une viticulture durable, respectueuse de l'environnement, nous avons sélectionné des variétés de bonnes qualités gustatives, adaptées à nos sols et à nos climats : en raisin blanc, les cépages Solaris et du Palatinat, en raisin rouge, du Muscat bleu et du Régent.

Vous recevrez des conseils de plantation, de taille, d'entretien par des spécialistes locaux de la vigne.

Vous pourrez aussi les trouver sur www.vignes.be

Finances

Nous avons interpellé la majorité sur son choix de placer les « bénéfiques » communaux dans le Holding communal. Vous vous rappellerez que ce Holding* a bénéficié d'une recapitalisation par les communes après la crise financière. Nous aurions souhaité qu'auparavant il repense ses finalités et rééquilibre la composition de son Conseil d'administration par rapport au poids électoral des différents partis démocratiques. Cette motion a été refusée.

Hélène Ryckmans
Conseillère communale



*Le « Holding communal » est la Société Anonyme qui gère les participations des Communes et Provinces dans la Banque Dexia.

Pour lire l'ensemble de la motion et toute l'info sur ce dossier : voir www.chastre.ecolo.be ; conseil communal du 27 avril 2010

Le coin de la biodiversité

le hérisson

Les chiffres sont effrayants : de 2001 à 2005, la population de hérissons en Europe a décliné de 20 % en moyenne. Les hérissons sont apparus il y a au moins 15 millions d'années, mais à ce rythme-là, ils pourraient avoir disparu d'ici 2025.

Ces petits animaux sont victimes de la vie moderne : ils tombent dans des avaloirs, sont écrasés par des voitures, sont prisonniers de récipients, restent accrochés dans des filets de jardinage. Leurs piquants ne suffisent plus à les protéger. Ils sont victimes de tondeuses et de feux. Les pesticides ont réduit le nombre des insectes dont ils se nourrissaient et les petits granulés bleus que nous donnons en pâture aux limaces pour les éliminer les intoxiquent. La disparition des haies dans les campagnes a aussi restreint leurs ressources. En outre, les changements climatiques leur font perdre la tête, au point qu'ils se mettent à élever leurs nichées à des périodes inadaptées. De ce fait, leurs petits ne résistent pas à l'hibernation.

Pourtant, les hérissons nous sont utiles. Ils se chargeront d'éliminer les limaces et autres ravageurs de nos jardins si nous leur donnons un coup de main.

Comment faire ? Laissons dans notre jardin un petit coin sauvage, avec des feuilles mortes et quelques bûches, de hautes herbes où ils pourront passer l'hiver. Un tuyau en terre cuite bien caché fera aussi l'affaire. Ne les dérangeons pas avant le printemps ! Vérifions aussi que les feuilles mortes que nous voulons remuer ne recouvrent pas un hérisson en hibernation !

Nous pourrions au printemps aider les hérissons à survivre en leur donnant un peu de viande ou des croquettes pour chats et en évitant les pièges qui pourraient leur être fatals. Par exemple des filets mal tendus ou des récipients où ils iront coincer leur museau sans pouvoir se libérer. Plaçons une planche ou un petit escalier leur permettant de sortir de notre mare, car ils se noieront, bien qu'ils soient bons nageurs, faute de trouver un endroit où s'accrocher pour sortir de l'eau.

En échange de ces quelques précautions, le hérisson nous aidera à abandonner définitivement tous les pesticides que l'on pourrait encore tenter de nous vendre.

Andrée Debauche

Protéger le petit patrimoine architectural. Mode d'emploi

Vous prenez une jolie chapelle, ancienne de préférence et répertoriée par les services du patrimoine wallon dans la publication consacrée à Chastre et Walhain¹. La chapelle Sainte-Wivine (XVIII^e-XIX^e s.) par exemple, dite aussi Grosse Chapelle, qui a donné son nom à la rue de la Chapelle à Chastre.

Vous autorisez la construction et l'exploitation d'un réservoir de lisier à quelques mètres de la chapelle, contre l'avis de nombreux habitants (il y a quelques décennies il est vrai, mais l'opposition aujourd'hui serait tout aussi importante). Le lisier recueilli là vient d'un élevage intensif situé dans l'Est du Brabant wallon et y est acheminé par la route. Bel exemple de développement durable.

Vous n'entretenez pas trop la dite chapelle, ni ses abords, et vous permettez même aux compagnies de gaz et d'électricité d'installer, juste devant, des boîtiers en plastique gris incongrus, alors qu'il existe à ce carrefour trois autres coins pour les recevoir. Ils empêchent désormais tout appel au Fonds de restauration du Petit Patrimoine Wallon². Vous installez un banc à proximité et vous le coincez bien contre les boîtiers du gaz (ou de PBE, allez savoir), de manière à ce que les promeneurs puissent profiter des effluves du lisier, en saison chaude notamment.

Vous y ajoutez quelques poteaux, vous laissez crever un des jeunes tilleuls plantés pour remplacer les tilleuls vénérables qui ont malheureusement disparu, et voilà, le tour est joué...

Et surtout, vous refusez d'inviter la responsable de l'inventaire du patrimoine architectural chastrois à venir le pré-



senter aux habitants (comme demandé par ECOLO lors de la séance du Conseil communal de septembre). Elle pourrait avoir l'idée saugrenue d'aller jeter un

coup d'œil à la chapelle Sainte-Wivine pour préparer sa conférence, sait-on jamais ?

Andrée Debauche

1 Chastre et Walhain. Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Service public de Wallonie, Mardaga, 2008, p. 40.

2 Petit Patrimoine Populaire Wallon.

<http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Actualites/PPPW.asp>

Gratin de poisson aux bettes

la recette

Pour 4 personnes :

Une grosse bette (cônes et feuilles)
Deux tomates
100 gr de fromage râpé
400 gr de poisson (cabillaud, saumon, tilapia...)
25 cl de crème allégée
2 œufs

Laver, découper et blanchir la bette.
Cuire le poisson dans un peu d'huile d'olive, à feu doux.
Mélanger la bette cuite, éventuellement hachée, avec le poisson, les œufs battus en omelette, la crème et le fromage.

Placer dans un plat à gratin, recouvrir avec les tranches de tomates, et cuire au four pendant à peu près 30 min à 180°. Pour vérifier quand le plat est prêt, enfoncer un couteau et le retirer aussitôt : la préparation est cuite lorsque le couteau ressort sec. Assaisonnement selon le goût: sel, poivre, herbes de Provence...
Bon appétit !

Diane Decamps



Conseillers communaux

Hélène Ryckmans (081 61 34 58)
Andrée Debauche (010 65 68 98)
Thierry Henkart (010 65 06 14)

Conseillers CPAS

Jacqueline Colot (010 65 92 99)
Christian Langerôme (010 65 16 67)

CCATM

Catherine Brusselmans (081 60 05 94)
Jean-Noël Barroo (010 60 17 82)

ALE

Catherine Watteyne (081 60 07 65)

Commission Personne handicapée

Brigitte Gallez (010 65 06 14)

ECOLO.chastre@gmail.com

-

<http://chastre.ECOLO.be>

Éditrice responsable : Hélène Ryckmans, 59 rue de Corsal, 1450 Corti-Noirmont